

# Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 24 novembre 2017

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire.

Absents excusés : Bruno Vermot-Desroches et Philippe Vuillemin (a donné procuration à Jacky Morel).

Claude Sirugue est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

## **1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 27 octobre 2017**

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance précédente du 27 octobre 2017. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé (Pour : 11, abstention : 2).

## **2. Urbanisme**

Certificats d'urbanisme :

M. et Mme SAPOLIN Julien et Mikaëlla

Projet maison d'habitation

rue de la Corvée

M. SAPOLIN Théo et Mme TURQUI Alicia

Projet maison d'habitation

rue des Routes

## **3. Forêt**

• Vente de bois à Levier : la commune a vendu des résineux de la parcelle 48 à la scierie Mougnot (Miellin) pour un montant de 4 236 € HT.

• Assiette, dévolution et destination des coupes de l'exercice 2018 :

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, l'état d'assiette des coupes 2018 proposé par l'Office National des Forêts.

## **4. Taxe d'aménagement – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)**

• Taxe d'aménagement : Le taux général applicable sur la commune reste à 3,5 %.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de changer le taux spécifique (10 %) applicable sur les parcelles ZE 21 et ZA 33 en le ramenant au taux général de 3,5 %. Pour le reste, aucun changement.

• PLUI : Le Maire présente les premiers documents du diagnostic de la société DAT Conseils, des réunions de travail seront organisées début 2018.

## **5. Personnel communal**

• Secrétariat de mairie : le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier la durée hebdomadaire de travail du poste de secrétaire de 30 h à 35 h à partir du 1<sup>er</sup> février 2018

• Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) : le Conseil municipal valide, à l'unanimité, la proposition de l'enveloppe globale d'IAT pour 2018 – montant : 7 400 € brut.

## **6. Subvention aux associations**

Les propositions de subventions 2018 :

Organismes	Subventions votées en 2017	Propositions 2018
A.D.M.R.	50.00 €	50.00 €
Anciens combattants de Bouclans	50.00 €	50.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	50.00 €	50.00 €
Amicale des parents d'élèves	260.00 €	260.00 €
Andernach	200.00 €	200.00 €
Association des donneurs de sang	50.00 €	50.00 €
Espérance sportive de Naisey les Granges	250.00 €	250.00 €
Foyer socio-éducatif de Saône (collège)	368.00 €	368.00 €
Prévention routière	50.00 €	50.00 €
URFOL (écran mobile)	620.00 €	620.00 €
Accro'Gym	100.00 €	100.00 €
Comice du 1 <sup>er</sup> Plateau	50.00 €	50.00 €
Coop. Scolaire Naisey (sortie scolaire +USEP)	270.00 €	270.00 €
Bibliothèque municipale (Andernach)	200.00 €	200.00 €
Souvenir Français	50.00 €	50.00 €
Les anciens	100.00 €	100.00 €
Rézosaône	30.00 €	30.00 €
Divers	500.00 €	1 000.00 €
<b>Total</b>	<b>3 248.00 €</b>	<b>3 748.00 €</b>

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accorder les subventions 2018 pour les associations ci-dessus sous réserve de présentation de leur compte-rendu d'Assemblée générale et de leur bilan respectif.

## 7. Bâtiments communaux

- Eglise : Les travaux de toiture effectués par l'entreprise Bertrand Simon (Valdahon) sont terminés.
- Logement communal : Le Conseil municipal décide (Pour : 11, contre : 1, abstention : 1) d'aménager l'espace cuisine dans le logement communal n°3 au-dessus de la mairie. Le devis de l'entreprise Emapose est retenu pour un montant de 2 445 € HT.

## 8. Questions diverses

- Eclairage public : Le Conseil municipal donne, à l'unanimité, son accord pour réaliser les travaux de rénovation de l'éclairage public pour un montant de 41 325,20 € HT. Ces travaux sont cofinancés par l'Etat et le SYDED.
- Rue des Vergers : Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de l'entreprise Vermot pour les branchements d'eaux usées. Le montant s'élève à 6 615 € HT.
- Travaux de dérasement : Le Conseil municipal décide de faire effectuer les travaux de dérasement pour un montant de 2 302,40 € TTC, compris dans l'enveloppe de travaux financée par la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs.
- Travaux rue de Muty : Le devis de l'entreprise ECTPA est retenu, à l'unanimité, pour un montant de 4 510 € HT.
- Dates à retenir :

5 décembre 2017                      Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie  
Cérémonie à 11h00 au monument aux Morts

9 décembre 2017                      Repas des anciens à 11h30 salle Charles Parisse

14 décembre 2017                      Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Le Maire lève la séance à 23h00.

Le Maire,  
Jacky Morel

Le secrétaire de séance,  
Claude Sirugue